

Image not found or type unknown



## Information pour succession, a venir

Par **ithis**, le **20/02/2013** à **19:38**

Bonsoir, rnVoila je souhaiterais avoir des info sur la successionrnJ ai perdu mon papa récemment, donc exoneration a travers un certain montant, jusque la okrnMais lorsque ma maman nous quittera on reprends la totalité des biens plus eventuellement les siens auquel on retanche l exoneration en rigueur, est ce bien ca?rnDésolé de vous embetter a rouvrir de nouveau message, quand a elle je lui souhaite une longue est tendre vie malgré son enorme chagrin

Par **amajuris**, le **20/02/2013** à **20:20**

bjr,rnvous héritez de vos parents avec un abattement qui varie selon la fiscalité applicable au moment du décès.rnexemple, l'abattement parent-enfant qui était de 159000 € a été ramené à 100000 €.rncdt

Par **ithis**, le **20/02/2013** à **21:26**

Merci de votre réponse mais celle ci ne m aide pas a y voire plus clairrnDécès de mon papa avec un abbattement sur des valeurs mobiliere, mais ce que je souhaiterais savoir c est lorsque ma maman viendra a partir, on reprend la valeur des memes biens plus eventuellement celui de ses aieux auquel on appliquera l exoneration en rigueur au jour j.rnCette question je me la pose afin d essayer de voire comment essayer de minimisser les futures frais de succession, merci de vos conseil et astuce